

AMÉNAGEMENT DU PARKING DU PELOUX À BOURG-EN-BRESSE

Le Département de l'Ain travaille depuis de nombreux mois à la mutualisation et à l'optimisation de son parc immobilier burgien. Le site de la Madeleine est en cours de réhabilitation et accueillera la plupart des directions du Département.

Aussi, afin d'assurer des places de stationnements pour les agents départementaux travaillant à la Madeleine, un parking provisoire sera créé sur le terrain dit du Peloux, derrière la gare SNCF. Le Département de l'Ain est propriétaire de cette parcelle sur laquelle 400 places de stationnement sont mises à disposition gracieusement des automobilistes depuis des années.

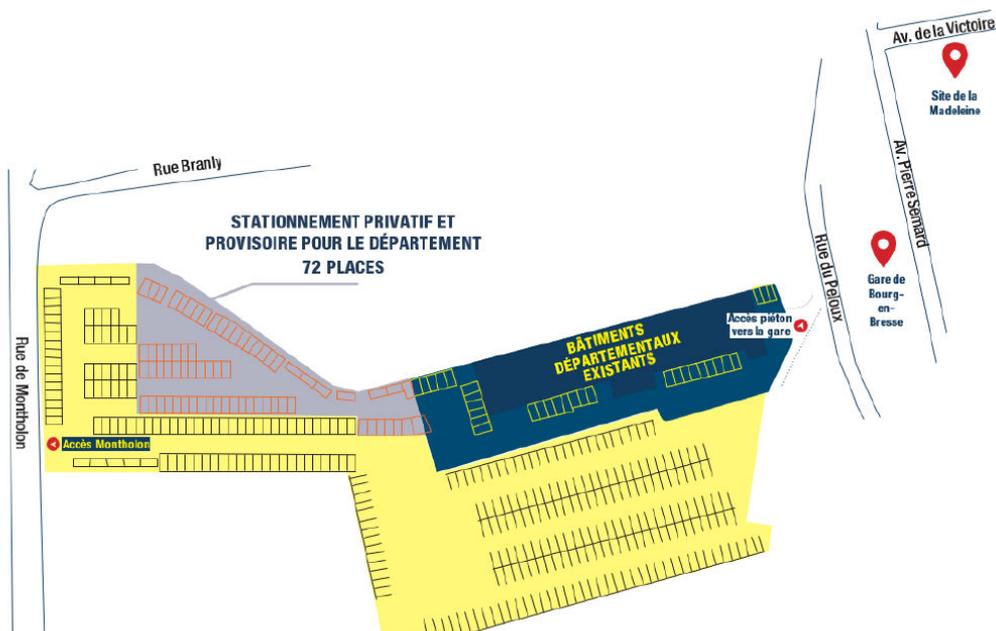
Ainsi, le Département ayant besoin de se réappropriier des places pour ses agents va donc aménager, sur le site du Peloux, un parking provisoire de 72 places pour au moins 18 mois.

Dans un deuxième temps, un parking pérenne sera réalisé par le Département, sur une parcelle attenante, dans le cadre d'une opération foncière conduite avec la Ville de Bourg-en-Bresse.

Conscient de la gêne occasionnée, le Département remercie les usagers pour leur compréhension.

Calendrier des travaux

- Depuis le 28 mars 2025 : fermeture de la zone qui accueillera le parking provisoire.
- Entre le 31 mars et le 11 avril 2025 : réalisation des travaux
- A partir du 14 avril 2025 : mise en service du stationnement provisoire de 72 places (parking réservé aux agents départementaux)



CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr